

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime

Nathalie NAIL
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation Nationale et
de la Jeunesse
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Harfleur, le 8 juin 2022.

Objet : Direction de l'école élémentaire Paul Bert I

Monsieur le Ministre,

Permettez-nous tout d'abord de prendre acte de votre nomination récente à ce poste et de vous envoyer nos félicitations républicaines.

Nous souhaitons vous interpellier sur la situation brutale et incompréhensible vécue par Monsieur DUFRENE, Directeur de l'école élémentaire Paul Bert 1 au Havre, située 51 rue des Iris.

Monsieur DUFRENE est directeur de cette école depuis 17 ans, où il avait 12 classes à gérer à l'époque !

Aujourd'hui parce que l'école qui avait 8 classes va passer à 9 classes à la rentrée prochaine - et c'est une bonne chose - le poste de Directeur devient un poste « à profil ». Monsieur DUFRENE a donc dû passer un entretien, qui devait être un entretien de principe mais qui s'est conclu par un avis défavorable de la commission. A la suite de cela, en fin de semaine dernière Monsieur DUFRENE a reçu un courriel de seulement quelques lignes l'informant qu'il ne serait plus à ce poste à la rentrée prochaine.

Dans cette affaire il y a le fond et il y a la forme !

La forme : Comment après 17 années de bons et loyaux services de directeur, Monsieur DUFRENE peut-il être remercié de la sorte en quelques lignes par courriel ? On parle de bienveillance à l'égard des enfants, ce qui est juste, mais pour le personnel de l'Éducation Nationale, qu'en est-il ?

De telles pratiques ne sont pas acceptables !

Heureusement que Monsieur DUFRENE a le soutien de sa famille, de ses collègues et des parents d'élèves qui ne comprennent pas une telle décision et sont sous le choc de cette terrible nouvelle. Tous reconnaissent unanimement le travail de ce directeur depuis des années, impliqué dans la vie de son école et du quartier, ne comptant pas ses heures, présent et disponible pour toutes et tous (équipe éducative, parents, enfants).

Sur le fond : on lui reprocherait de ne pas avoir les codes adaptés et/ou éléments de langage de l'Education Nationale. Pourtant depuis 17 ans qu'il exerce, aucune de ces critiques ne semble lui avoir été notifiée. On lui a fait observer également un problème de sécurité pour la grille parfois restée ouverte, mais c'est là un problème général de manque de personnel qui se pose : un directeur quel qu'il soit, ne peut être en même temps à la grille pour ouvrir par exemple au psychologue scolaire qui va arriver ou à l'élève en retard et assurer son service dans sa classe, c'est d'ailleurs entre autres l'utilité des surveillants en collège ...

Enfin, comment un directeur peut-il être compétent pendant 17 ans et unanimement reconnu pour son professionnalisme par les parents d'élèves et également son administration et du jour au lendemain, ne plus l'être pour un poste à profil ? C'est incompréhensible.

Cette annonce a secoué l'ensemble du quartier d'Aplemont et mobilise fortement et légitimement parents, grands-parents, élèves, syndicats et enseignants. Une pétition à l'initiative des parents a recueilli en deux jours plus de mille signatures. Comme nous, ils refusent cette décision injuste et inacceptable.

Nous vous demandons par conséquent de bien vouloir intervenir auprès du directeur des services départementaux de l'Education Nationale afin que la décision émise par commission puisse, à nouveau, être réétudiée et ainsi reconsidérer la situation administrative de Monsieur DUFRENE, à la lumière des services rendus depuis 17 ans à l'école Paul Bert.

Nous sollicitons également dans ce sens Monsieur Olivier WANBECKE, Directeur des Services départementaux de l'Education Nationale, Madame GAVINI-CHEVET, Rectrice d'Académie et Monsieur Pierre-André DURAND, Préfet de Seine-Maritime.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleures salutations.



Nathalie NAIL



Jean-Paul LECOQ